
L'Écolabel de l'UE doit cesser de 'verdir' les activités d'Asia Pulp & Paper

La Commission européenne affirme que l'Écolabel de l'UE n'est attribué qu'aux « meilleurs produits, les plus respectueux de l'environnement ». Pourtant, quand cet Écolabel a été accordé à Golden Plus et Lucky Boss, deux marques de papier à photocopier fabriquées par Pindo Deli, filiale d'Asia Pulp & Paper, cette affirmation a été fautive.

L'Écolabel de l'UE permet la destruction des forêts : le cas de Pindo Deli est le titre de mon dernier rapport, qui vient d'être publié par FERN. Malgré l'Écolabel attribué à l'entreprise en 2006, les activités forestières et les plantations associées à Pindo Deli sont extrêmement destructives et, dans certains cas, pourraient même ne pas être légales selon la loi indonésienne.

Pindo Deli est une compagnie papetière qui a deux usines de pâte à West Java, où elle produit près d'un million de tonnes de produits en papier par an. Environ 80 % de la pâte utilisée dans les papeteries de Pindo Deli proviennent de deux énormes usines qu'APP possède à Sumatra : Lontar Papyrus et Indah Kiat.

De vastes forêts ont été abattues pour approvisionner ces usines en matière première. Deux entreprises forestières, Arara Abadi S.A. et Wirakarya Sakti S.A. (WKS S.A.) leur fournissent le bois nécessaire. Les deux appartiennent au groupe Sinar Mas, propriétaire d'APP. Arara Abadi S.A. a des antécédents atroces en matière de violations des droits de l'homme, comme le montre un rapport exhaustif publié en 2003 par Human Rights Watch, intitulé *Without a Remedy* (Sans remède).

En novembre 2009, David Gilbert, du Rainforest Action Network, est allé voir les activités forestières de WKS S.A. dans la province de Jambi, à Sumatra. Gilbert est allé jusqu'à la limite des concessions de WKS, qui bordent le parc national Bukit Tigapuluh. « Les forces de sécurité privées nous ont fait faire demi-tour, a-t-il dit. « De l'autre côté des portes, des forêts tropicales de plaine riches en diversité biologique sont illégalement abattues par Asia Pulp & Paper ». Gilbert a vu sortir de la forêt une centaine de camions « qui se dirigeaient vers l'usine de pâte et de papier d'APP proche de là ». Cette usine est Lontar Papyrus.

La concession de WKS S.A. est habitée par près de 10 000 personnes, dont 500 membres du groupe autochtone Orang Rimba. Les activités forestières de WKS S.A. sont en train de dévaster leurs moyens d'existence.

Un rapport rédigé en 2008 par un groupe d'ONG, parmi lesquelles figure WWF Indonésie, dit que WKS S.A. était en train d'exploiter une zone de forêt où l'on venait de réintroduire des orangs-outans. Les ONG ont constaté la nature destructive de la coupe et mis en question la légalité des activités de WKS S.A. à Bukit Tigapuluh.

Les opérations d'APP sont si controversées que même le Forest Stewardship Council ne veut rien savoir de l'entreprise. En décembre 2007, le FSC a publié une déclaration où il « se dissociait » d'APP. « Des informations solides, accessibles au public, indiquent qu'APP, filiale de Sinar Mas, est

associée à des pratiques forestières destructives », disait la déclaration.

J'ai essayé de découvrir comment diable on avait pu donner l'Écolabel de l'UE à une entreprise impliquée dans une telle dévastation. Pour l'obtenir, Pindo Deli a dû convaincre un des « organes compétents » de l'UE qu'elle respectait les critères définis. Dans ce cas, « l'organe compétent » était une entreprise française du nom d'AFNOR.

J'ai écrit à AFNOR pour demander formellement le rapport d'inspection rédigé avant l'attribution du label et les rapports de toute inspection ultérieure. AFNOR n'a pas répondu.

J'ai écrit à Pindo Deli et à l'APP pour leur demander, entre autres choses, quelles preuves pouvait fournir l'entreprise que sa matière première provenait de forêts gérées de façon durable pour respecter les critères de l'Écolabel. Je leur ai même envoyé un brouillon de mon rapport et les ai invitées à faire des commentaires, leur proposant de les inclure en annexe, mais Pindo Deli et APP n'ont pas répondu. Une fois le rapport publié, APP m'a bien répondu mais sans rien dire des accusations d'exploitation destructive qu'on y trouvait.

J'ai écrit au Service d'assistance sur l'Écolabel européen pour demander quelles informations de l'évaluation étaient accessibles : apparemment, aucune. « Je ne crois pas que les évaluations soient accessibles au public, car elles peuvent contenir des informations privées, concernant, par exemple, la composition des produits, que les producteurs pourraient ne pas vouloir révéler », m'a dit Camille Ouellete, du Service d'assistance. « Malheureusement, je pense que je vous ne pourrez pas obtenir ces documents », a-t-elle ajouté.

Benjamin Caspar, du département de l'environnement de la Commission européenne, m'a dit : « Je ne pense pas que l'organe de certification français puisse donner des informations à des tiers, je ne suis même pas sûr que la convention d'Aarhus soit applicable dans ce cas ».

ENDS Daily (un service d'informations qui couvre les questions environnementales européennes) rapporte que le département environnemental de la Commission européenne demandera à AFNOR d'enquêter et « d'agir en réponse à ces graves accusations ». Il n'est pas dit si l'enquête d'AFNOR sera rendue publique. « Quand on trouve que les licences sont en infraction, ce qui arrive de temps en temps, on les retire immédiatement », a dit le département environnemental à l'ENDS Daily.

Il n'y a pas de doute que les opérations d'APP ne sont pas durables et qu'elles ne respectent pas non plus les critères de l'Écolabel de l'UE. L'UE devrait cesser de dissimuler le caractère destructeur de cette entreprise. Il faudrait faire retirer l'Écolabel de l'UE du papier à photocopier de Pindo Deli.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

Le rapport "EU Ecolabel allows forest destruction: The case of Pindo Deli" est disponible à l'adresse <http://fern.org/node/4684> (fichier PDF de 1,26 Mo)